



**ASSOCIATION : SAUVEGARDE et VALORISATION
du DOMAINE DE BONREPOS-RIQUET**

En mairie, Place Pierre Paul Riquet- 31 590 BONREPOS

assodomaineriquet@hotmail.com

N° SIRET : 538 391 681 00011

Association : « SVDBR » ANNEE 2025

Déclarée à la Préfecture de Toulouse

sous le numéro : W313014487

Numéro d'ordre :

Bulletin d'adhésion

(formulaire adhérent(e) majeur(e))

NOM :.....
.....

Prénoms :.....
.....

Date de naissance :.....
.....

Adresse :.....
.....

N° téléphone : fixe..... mobile.....

Adresse courriel :.....

Groupe sanguin :.....

Personne à avertir en cas d'accident :

Adresse :.....

N° tél :.....

Compétences professionnelles ou hobbies : renseigner cette rubrique afin que l'association ait connaissance de vos compétences individuelles (professionnelles ou loisirs). Ces informations **non obligatoires** devraient permettre de solliciter les adhérents dans certaines tâches en fonction de leurs compétences.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



ASSOCIATION : SAUVEGARDE et VALORISATION du DOMAINE DE BONREPOS-RIQUET

En mairie, Place Pierre Paul Riquet- 31 590 BONREPOS

assodomaineriquet@hotmail.com

N° SIRET : 538 391 681 00011

Versement de la somme de €, au titre de la cotisation **(tarifs page 2/2)**

Espèces Chèque

Ce versement donne à l'adhérent(e) la qualité de membre actif.

Le soussigné(e) adhérent(e) s'oppose (1), ne s'oppose pas (1), à la diffusion sur tous supports (internet, presse, calendrier...) de son image dans le cadre des activités du SVDBR

(1) rayer la mention inutile

Il ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association et le cas échéant à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du CGI pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

L'adhérent(e) reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur comprenant les règles de sécurité.

Fait à :

le / /

L'adhérent(e)

Formulaire « Adulte majeur »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

Tarifs cotisation : (rayer les mentions inutiles)

- 1) Cotisation membre actif simple : 18 euros
- 2) Cotisation couple : 26 euros (remplir un formulaire par personne)
- 3) Cotisation association : 50 euros
- 4) Cotisation membre bienfaiteur : montant libre